

Le travail de M. Faure, architecte de Lyon, fut placé en première ligne. Dans son savant mémoire, accompagné de plans nombreux et bien dressés, il proposait l'emploi de la pompe à feu comme force motrice. Seize moulins devaient être mis en mouvement par ce moyen qui présentait les plus grands avantages, puisque la mouture des grains, se faisant ainsi dans tous les temps, se trouvait à l'abri de ces impossibilités produites par les accidents fâcheux qui se rencontrent souvent dans la force motrice des vents et des rivières.

La distribution des prix de ce concours eut lieu le 29 août 1769. La réunion de l'Académie fut présidée par le chirurgien Grassot, écuyer, gradué de l'Académie royale de chirurgie de Paris, et dont le nom est classé parmi ceux des chirurgiens célèbres de l'Hôtel-Dieu de Lyon. M. Grassot ouvrit la séance par un discours fort substantiel dans lequel nous avons particulièrement remarqué les pensées suivantes :

« Les hommes ne peuvent être heureux que par les lois, les  
« mœurs et les sciences. . . . . »

« Les arts, enfants nés du besoin et de la paix, élevés, en-  
« couragés et multipliés par les regards bienfaisants des  
« souverains, acquièrent chaque jour de nouvelles forces,  
« s'en communiquent réciproquement, contribuent à la féli-  
« cité publique et payent ainsi au gouvernement le juste  
« tribut qu'ils doivent à la protection qu'ils en reçoivent... »

L'Académie cependant n'était point seule à rechercher les perfectionnements que l'on pouvait apporter aux moyens connus ou proposés pour moudre le grain. En 1767, M. de Laval utilisait une première pensée émise, en 1766, par deux citoyens de Lyon, MM. Delorme, membre de l'Académie et auteur d'un plan très-estimé ayant pour objet la rectification de notre ville, et M. l'abbé Valernod, chanoine d'Ainay, aussi membre de l'Académie et né à Valence en 1704. M. de Laval avait fait construire un moulin à cheval<sup>1</sup>